

DÉCLARATION

Déclaration du bureau du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA

GENÈVE, 25 septembre 2025- Suite à la publication du rapport d'avancement de l'initiative UN80 le 18 septembre 2025, le Bureau du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA (Bureau du CCP) a convoqué une réunion extraordinaire le 22 septembre pour discuter de la proposition du rapport relative à l'ONUSIDA.

Le Bureau du CCP - composé du Brésil (président), des Pays-Bas (vice-président), du Kenya (rapporteur), de la délégation des ONG et de l'Organisation internationale du travail (OIT) en tant que président du Comité des organismes coparrainants (COC) - a réaffirmé les décisions prises par le Conseil de l'ONUSIDA et le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) en juin et juillet 2025, qui fournissent une feuille de route claire en deux phases pour la transformation de l'ONUSIDA. Comme il s'agit de décisions consensuelles prises par les organes directeurs du Programme commun de l'ONUSIDA, le Bureau estime qu'il s'agit d'éléments essentiels pour les prochaines étapes des délibérations de l'initiative UN80 en ce qui concerne l'ONUSIDA.

Les décisions du Conseil de l'ONUSIDA en juin 2025 sont basées sur un processus inclusif impliquant toutes les parties prenantes de la riposte au sida et initié par le Conseil de l'ONUSIDA en décembre 2023 lors de sa 53e réunion, où le Conseil a demandé à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA et au COC de réexaminer le modèle opérationnel.

À cette fin, la Directrice exécutive de l'ONUSIDA et le Directeur général de l'OIT, au nom du Programme commun, ont convoqué un groupe de haut niveau composé de diverses parties prenantes à la riposte au VIH, qui a formulé une série de [recommandations à l'intention du Programme commun](#).

Sur la base de ces recommandations, la Directrice exécutive de l'ONUSIDA et le Directeur général de l'OIT ont présenté un [modèle opérationnel révisé](#) au conseil d'administration pour examen et le conseil a pris les décisions suivantes :

- Salue le travail et les recommandations du groupe de haut niveau sur un Programme commun de l'ONUSIDA résilient et adapté dans le contexte de la durabilité de la riposte au VIH.
- Prend note du rapport de la Directrice exécutive et du COC sur les recommandations de révision du modèle opérationnel du Programme commun (UNAIDS/PCB(56)25.15) ;
- Se félicite de l'articulation claire des quatre fonctions essentielles du Secrétariat, à savoir (1) le leadership et le plaidoyer, (2) la mobilisation et la coordination, (3) la responsabilité par le biais de données, d'objectifs et de stratégies, et (4) l'engagement communautaire, tout en demandant que les actions visant à lutter contre les inégalités soient intégrées dans ces quatre priorités et en rappelant les principes directeurs de l'action de l'ONUSIDA ;

- Approuve le modèle opérationnel révisé du Programme commun, tel que présenté dans ce rapport (UNAIDS/PCB(56)25.15), en notant que des décisions supplémentaires seront prises sur le modèle opérationnel lors de la Session extraordinaire du CCP en octobre 2025 et des réunions ultérieures du CCP, conformément aux décisions futures de l'Initiative UN80.
- Demande à la Directrice exécutive de fournir des mises à jour régulières sur l'opérationnalisation du modèle opérationnel révisé à partir de la 57e réunion du CCP en décembre 2025 ;
- Demande à la Directrice exécutive de définir un processus d'examen du modèle opérationnel révisé d'ici la 57e réunion du CCP en décembre 2025, en consultation avec les Coparrainants et les parties prenantes du CCP, et d'entreprendre cet examen d'ici juin 2027 au plus tard afin d'informer la prise de décision du CCP, sous réserve des décisions de l'ECOSOC, sur la poursuite de la transition du Programme commun au sein du système élargi des Nations Unies afin de soutenir les progrès mondiaux visant à mettre un terme au sida en tant que menace pour la santé publique.

En juillet, l'ECOSOC a officiellement pris acte de ces décisions dans la résolution consensuelle E/RES/2025/20 sur le Programme commun (<https://docs.un.org/fr/E/RES/2025/20>).

Au cours des discussions du 22 septembre, les membres du Bureau ont souligné l'importance de protéger l'intégrité du processus de réforme en cours et d'éviter toute nouvelle perturbation de la riposte au VIH. Ils ont exprimé leur inquiétude quant au fait que le rapport d'avancement de l'initiative UN80 ne reflétait pas les récentes décisions du Conseil d'administration et de l'ECOSOC, ce qui a semé la confusion parmi les parties prenantes, notamment la société civile et les donateurs.

Le Bureau a rappelé que les propositions contenues dans le rapport sur l'initiative UN80 ne sont pas contraignantes et qu'il incombe aux organes directeurs de déterminer la voie à suivre, comme l'a souligné le Secrétaire général. Dans ce contexte, le Bureau a ajouté un point à l'ordre du jour sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé de l'ONUSIDA et de l'initiative UN80 à la Session extraordinaire du CCP du 8 octobre 2025, avant que le Conseil de l'ONUSIDA n'examine le plan de travail et le budget 2026.

Le Bureau du CCP reconnaît l'engagement de l'ONUSIDA en faveur d'une transformation transparente, inclusive et responsable, conforme aux décisions de ses organes directeurs, alignée sur les objectifs plus larges de la réforme de l'UN80 et visant à atteindre l'objectif de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030.

[FIN]